



casiers 6^e/5^e/4^e

publié le 23/01/2020 - mis à jour le 07/02/2020

Utilisation casiers

Depuis la rentrée 2019, le département a doté le collège de casiers supplémentaires permettant aux élèves de 6^eme, 5^eme et 4^eme demi-pensionnaires de bénéficier d'un casier pour 2.

Les élèves sont responsables du bon usage et de l'état de propreté de celui ci.

Ils doivent s'organiser entre eux pour fournir un cadenas qu'ils utiliseront pour le fermer. Si c'est un cadenas à clé, pensez à fournir deux clés.

Il est très important que les élèves utilisent au maximum leur casier car certains jours les sacs sont très lourds. Il faut qu'ils prennent dès le début de l'année l'habitude de laisser les affaires de l'après midi, le matin dans le casier et d'interchanger avant la reprise de l'après midi.

En cas de problème avec un casier, les élèves doivent s'adresser à la vie scolaire



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.